

Communiqué

10 janvier 2013

Ficelles et filets agricoles usagés : c'est parti !

Le Comité des Plastiques en Agriculture et ADIVALOR ont signé le 8 janvier l'accord qui officialise le lancement du programme national de collecte et de valorisation des ficelles et filets agricoles usagés.

Jean Pierre Jouët, président du Comité des Plastiques en Agriculture, souligne que « **12 entreprises contributrices¹** se sont engagées auprès du CPA pour financer durablement le programme de collecte et de valorisation des ficelles et filets usagés. Ces fabricants et importateurs représentent plus de 90% des quantités mises en marché ».

Jacques Dousset, président d'ADIVALOR, se réjouit de cette nouvelle **initiative volontaire** : « *l'attente des agriculteurs est forte. Les distributeurs, coopératives, négociants et concessionnaires de machines agricoles, vont mettre en place des collectes sur l'ensemble du territoire, avec le concours des chambres d'agriculture* ».

Ce qu'il faut savoir :

- Les ficelles en polypropylène et les filets en polyéthylène sont utilisés pour le conditionnement des fourrages par plus de **100.000 agriculteurs. 20.000 tonnes de ficelles usagées et 8.000 tonnes de filets balles rondes sont utilisées chaque année.** Les ficelles de palissage de la vigne et les ficelles utilisées en horticulture (sauf les crochets et les agrafes) seront également collectées.
- Une éco contribution collectée par le CPA, est prélevée sur chaque tonne de produit vendu sur le territoire métropolitain. Le montant de **l'éco contribution sera d'un montant de 40 €/tonne pour les ficelles et de 110 €/tonne pour les filets.**
- Les contributions sont collectées auprès des metteurs en marché par le Comité des Plastiques en Agriculture, déjà en charge du financement du programme de collecte des films agricoles usagés.
- Les contributions collectées financent le programme de collecte, qui sera mis en place en 2013 par ADIVALOR, dans le cadre de la filière nationale de gestion des déchets d'agro fourniture.
- ADIVALOR procèdera aux premiers enlèvements des ficelles et filets balles rondes **à partir du 1^{er} avril 2013.**

¹ Sont engagés au 9 janvier 2013 avec le CPA les sociétés : Sainte-Germaine - Tama France - RKW - Sac Indus / Cotesi - Teufelberger/ Vélitex - Piippo Oy / Partenia - Cordex - Ibis - PHP – CPA Serres- La Mouette - Karatzis

- Les ficelles seront recyclées. ADIVALOR va engager, dès 2013, un **programme de recherche** pour la mise au point d'un procédé de recyclage des filets.
- Ce nouveau programme est une réelle **opportunité pour l'industrie du recyclage** : ADIVALOR soutiendra l'émergence et le développement d'unités industrielles de recyclage de ces plastiques, qui n'existent pas à ce jour en Europe.

Photos jointes au communiqué

Contacts :

ADIVALOR

Pierre de Lépinau p.delepinau@adivalor.fr

Comité des Plastiques en Agriculture.

Bernard Le Moine: b.lemoine@plastiques-agriculture.com

A propos d'ADIVALOR

Agriculteurs Distributeurs Industriels pour la VALORisation des déchets de l'agro-fourriture, ADIVALOR représente la filière nationale de gestion des déchets d'agrofourriture. Son organisation s'appuie sur l'engagement volontaire de 300 industriels, 1 000 distributeurs et 250 000 exploitants agricoles. C'est grâce à cet engagement de l'ensemble des acteurs de la filière que la France est devenue Championne d'Europe en matière de collecte des déchets de l'agrofourriture.

Les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les fédérations de coopératives (Coop de France, InVivo), les négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'ADIVALOR.

A propos du CPA

Fondé en 1958, à l'initiative des industriels du secteur, le Comité français des Plastiques en Agriculture est une association dont le but statutaire est de « promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique ou économique et par là contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité des produits agricoles. ». Les fabricants de films agricoles, adhérents au CPA, ont créé la commission filière **Agriculture, Plastiques & Environnement (APE)** qui a pour objectif de promouvoir et financer la gestion des Plastiques Agricoles Usagés).

Banque d'images – demandez les fichiers haute définition à c.delprat@jvldir.com



FIFU1 – Jacques Dousset et Jean-Pierre Jouët



FIFU2 – Filets balle ronde



FIFU3 – Ficelles balle ronde



FIFU5 – Ficelles palissage



FIFU4 – Sache 250 litres



FIFU6 – Collecte ficelles et filets en saches



FIFU7 – Consignes de collecte